

À retourner avant le 15 juin 2023

Concours forestier : 3^e édition du SylvoTrophée

Forêts du territoire du Parc national des Cévennes



Le SylvoTrophée est un concours visant à distinguer des forêts gérées durablement, de façon à produire du bois de qualité, tout en respectant l'environnement et les autres usages et fonctions de la forêt.

Concours organisé par :



Opération financée par :



Conditions et modalités d'inscription

2 / 7

Le SylvoTrophée a pour but de mettre en valeur des propriétaires forestiers du territoire qui ont adopté une gestion multifonctionnelle.

Critères de sélection

Le concours SylvoTrophée porte sur **une parcelle forestière d'au moins 2 hectares**, présentée par un-e propriétaire, éventuellement accompagné-e par son gestionnaire. Elle doit avoir fait l'objet d'une **exploitation (coupe) au cours des 10 dernières années**.

La parcelle doit être localisée **sur le territoire du Parc national des Cévennes** (cœur ou aire d'adhésion), dont la carte peut être consultée à l'adresse <http://maps.cevennes-parcnational.net/#/maps/pnc>.

La propriété intégrant la parcelle candidate peut être **privée** (quel que soit le statut du propriétaire : personne physique, groupement forestier ou foncier, entreprise privée, association, etc.), **communale** ou **sectionale**. Elle doit être couverte par un **document de gestion durable** (plan simple de gestion, règlement type de gestion, code de bonnes pratiques sylvicoles ou aménagement forestier).

Inscription

Merci de retourner ce dossier **complété et signé**
avant le **15 juin 2023**

Par voie postale à :

Parc national des Cévennes – Concours SylvoTrophée
6bis place du palais
48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES

Ou par courrier électronique à : sdd@cevennes-parcnational.fr

Nos services peuvent vous accompagner dans la rédaction de votre dossier de candidature :

Loïc Molines (CRPF Occitanie)

06 73 84 89 27

loic.molines@crpf.fr

Baptiste Algoët (Parc national des Cévennes)

07 61 37 05 60

baptiste.algoet@cevennes-parcnational.fr

Sélection de 4 parcelles

Parmi les candidatures reçues, **4 parcelles seront sélectionnées pour être visitées par le jury**.

Cette sélection sera réalisée en s'appuyant sur le respect des conditions d'inscription et le contenu de ce dossier. Elle tiendra compte de différents critères tels que la **superficie** de la **forêt** ou de la **parcelle**, l'**ancienneté** et la **nature de la coupe**, la localisation de la forêt par rapport aux secteurs de **forêts anciennes** ou la proximité géographique des différentes parcelles candidates.

Le · la candidat · e s'engage à :

- **Être présent·e** lors de la **visite de la parcelle par le jury** (une ½ journée le **04/10/2023** ou le **05/10/2023**), présenter la parcelle et en autoriser l'accès aux membres du jury – bien que facultative, la présence du gestionnaire (le cas échéant) est souhaitable.
- **Être présent·e ou se faire représenter** lors de la **remise des prix** (automne ou hiver 2023) – les candidat·e·s seront également convié·e·s à participer, en 2024, à une remise des prix à l'échelle du Massif central et à un voyage d'étude entre acteurs forestiers pour découvrir et échanger sur d'autres contextes et pratiques sylvicoles durables ;
- **Être disponible** pour répondre à des **questions complémentaires en amont de la visite** et pour une **pré-visite** (2 heures maximum, entre juin et septembre 2023) par les techniciens en vue de compléter le dossier et de préparer la venue du jury.
- Autoriser les organisateurs à diffuser les **photos** prises lors de la visite des parcelles (dans le respect du droit à l'image).
- Accepter, s'il-elle est désigné·e lauréat·e, que son nom soit utilisé dans des **actions ou documents de communication** en vue d'une valorisation des pratiques sylvicoles durables et du SylvoTrophée.
- Accepter d'être **interviewé·e** par un agent du Parc national des Cévennes ou du CRPF.
- **Renoncer à tout recours** concernant les conditions d'organisation des visites, les décisions des jurés et les résultats. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le concours pour toute raison indépendante de leur volonté. Les participations ne pourront donner lieu à aucune indemnisation, remboursement ou contrepartie financière.

L'établissement public du Parc national des Cévennes s'engage à :

- Contacter le propriétaire **au moins 15 jours** en amont de toute visite sur sa parcelle pour l'informer de la **pré-visite** d'un technicien, de la date et de l'horaire de la **visite du jury** ou de la tenue d'une **réunion de sensibilisation** sur sa propriété.
- Mettre en place un **jury** de 6 experts, répartis en 3 collèges (sylviculteurs, usagers, écologues).
- **Restituer au propriétaire l'expertise réalisée** (atouts et points d'amélioration) par le jury.
- Garantir la **bienveillance** lors des échanges entre jury et candidats lors des visites de terrain, ainsi que dans l'utilisation ultérieure des images et communications liées au SylvoTrophée, et veiller à ce que ce principe soit respecté les partenaires y prenant part.

M. / Mme, candidat·e au concours SylvoTrophée, atteste avoir lu les engagements et les accepter sans réserve.

Fait à, le / / 2023

Signature

A remplir par le propriétaire et/ou le gestionnaire

1 Coordonnées du candidat

Nom et prénom (ou raison sociale) du propriétaire :

Propriétaire depuis le :

Adresse postale :

Adresse électronique :

N° de téléphone fixe :

N° de téléphone portable :

Nom / prénom (ou raison sociale) du gestionnaire :

Gestionnaire depuis le :

NOM DE LA FORÊT :

Statut foncier : privé communal sectional

2 Votre propriété forestière

Contexte général de la forêt

Superficie	Superficie de la propriété : ha <i>dont superficie en gestion : ha</i>
Peuplements % de peuplements résineux % de peuplements feuillus % de peuplements mixtes
Commune(s)	Sur quelle(s) commune(s) est située votre forêt ?



Fournir une carte de la propriété forestière et une carte de la parcelle candidate

Caractéristiques de gestion à l'échelle de la propriété

<p>Document de gestion</p>	<p>Votre forêt est-elle dotée d'un document de gestion durable ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui (période de validité : –) <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Si oui, de quel type ?</p> <p><input type="checkbox"/> Plan simple de gestion (PSG – <i>forêts privées</i>)</p> <p><input type="checkbox"/> Code de bonnes pratiques sylvicoles (CBPS – <i>forêts privées</i>)</p> <p><input type="checkbox"/> Règlement type de gestion (RTG – <i>forêts privées</i>)</p> <p><input type="checkbox"/> Aménagement forestier (<i>forêts publiques</i>)</p> <p>Objectifs principaux définis pour la forêt (dont essences-objectif pour le volet <i>production</i>) :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Autres objectifs du propriétaire :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Le document de gestion est-il globalement mis en application ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Partiellement <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Précisez :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<p>Gestion passée</p>	<p>La forêt a-t-elle évolué de façon marquante ces dernières années ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas</p> <p>Pourquoi / comment ?</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<p>Expression libre</p>	<p>Informations complémentaires sur votre forêt que vous souhaitez apporter :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>

3

Parcelle candidate

Contexte général de la parcelle

Superficie	Surface de la parcelle (ou unité de gestion) présentée au SylvoTrophée : ha
Essences	Essence(s) majoritaire(s) : Autres essences présentes :
Parcelle(s) cadastrale(s)	Préciser le(s) numéro(s) de section(s) et de parcelle(s) cadastrale(s) de la parcelle (ou unité de gestion) candidate :
Parc national des Cévennes	Localisation de la parcelle dans le territoire du Parc national des Cévennes : <input type="checkbox"/> Cœur <input type="checkbox"/> Aire d'adhésion
Accessibilité de la parcelle	<input type="checkbox"/> Route goudronnée <input type="checkbox"/> Route / piste forestière <input type="checkbox"/> Sentier ou chemin rural <input type="checkbox"/> Aucune

Caractéristiques de l'itinéraire sylvicole appliqué à la parcelle

Objectifs et traitement	Quel est l' objectif alloué au peuplement (essences-objectif, produits escomptés - bois d'œuvre, bois de chauffage, bois d'industrie, etc.) et quel est le traitement sylvicole adopté (régulier, irrégulier, taillis, etc.) ?
Fréquence des coupes	Durée de rotation (intervalle entre 2 coupes successives) : ans

Caractéristiques de la dernière exploitation sur la parcelle

<p>Contexte</p>	<p>Année de la dernière exploitation (coupe) :</p> <p>Quel a été le type d'intervention (coupe rase, éclaircie d'amélioration, balivage, coupe d'ensemencement, etc.) ?</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<p>Dernière récolte</p>	<p>Volume total : m³, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bois d'œuvre : m³ - Bois énergie : m³ - Bois d'industrie : m³
<p>Précautions particulières</p>	<p>Des précautions particulières (respect des sols, préservation de certaines essences, de semis, etc.) ont-elles été prises lors de cette coupe ? Si oui, quelles sont-elles?</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<p>Enjeux de biodiversité</p>	<p>Quels sont les enjeux en termes de biodiversité (espèces, milieux) identifiés sur la parcelle ?</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Quelles précautions ont été observées afin de les prendre en compte lors de l'exploitation (période d'intervention, contournement, etc.) ?</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<p>Enjeux d'usages</p>	<p>Quels sont les enjeux d'usages (sensibilité paysagère, culture, patrimoine, fréquentation, etc.) identifiés sur la parcelle ?</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Face à enjeux, quelles précautions ont été observées lors de l'exploitation ?</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>